

En soutien au Maire de Stains

13 juin 2016



Pour l'AJPF, lettre d'Isabelle Tordjman

Paris, le 5 juin 2016

A mesdames, messieurs le Juges
Tribunal Administratif de Montreuil
7, rue Catherine Puig
93 558 Montreuil

Mémoire en intervention
Préfet de la Seine Saint-Denis contre Commune de Stains
Dossier n°1601455-3

Madame, Monsieur le Juge,

J'ai l'honneur de vous exposer en raison de mes activités, mon soutien absolu et la défense du Maire de Stains contre le déféré préfectoral déposé à l'encontre de la banderole affichée sur l'hôtel de ville pour la libération du Mandela palestinien, Marwan Barghouti.

Depuis plus de 25 ans, notre association oeuvre pour défendre les droits du peuple palestinien, particulièrement des réfugiés à travers des jumelages avec des villes françaises. Cette solidarité n'est pas seulement celle d'un peuple, elle nous concerne toutes et tous puisqu'elle exprime la défense universelle pour les droits de l'homme que nous avons toujours eu à coeur de défendre en tant que peuple de France.

Nos actes créent les bases d'un avenir plus juste, un avenir de paix.

Cette banderole, présente depuis 2009 et qui fait suite à une décision du Conseil Municipal de 2008, n'a jamais fait l'objet jusqu'à présent de la moindre contestation, ni encore moins de trouble à l'ordre public.

Il est incompréhensible qu'elle soit retirée, tant elle reflète les valeurs de paix et de solidarité internationale que porte notre ville, et l'engagement de nombreux de ses habitants, notamment au travers des multiples projets de coopération avec la Palestine.

Aussi, je demande à pouvoir faire des observations orales lors de l'audience.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Juge, en l'expression de ma sincère considération

Pour l'AJPF, Isabelle Tordjman, secrétaire générale

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >

- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/En-soutien-au-Maire-de-Stains>